



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 75454

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'entrée en vigueur de la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Parmi les mesures adoptées, cette loi, tant attendue, facilite aux patients le droit d'accès à leur dossier médical sans l'intervention d'un médecin. Réjoui par l'adoption de cette mesure, il lui demande, cependant, de lui faire part du moment auquel les décrets d'application seront publiés pour permettre son entrée en vigueur.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75454

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1983